

■ Bulletin d'inscription ■

Remplir, cocher les cases et renvoyer à →

L'école du Qi
Chassagnolles
07110 JOANNAS

■ Je m'inscris

precisez : intitulé du stage ou de la formation ainsi que la date ou l'année

à

du au

Nom

Prénom

Rue

Code postal Ville Tél fixe

Tél mobile

E-mail

Date de naissance

Profession (si retraité ancienne profession)

■ Arrivée

je prend le repas de la veille au soir j'arrive après le repas je n'arrive que le matin du 1^{er} jour

■ Hébergement *selon les places disponibles, je souhaite être hébergé en :*

chambre à 2 ou 3, chambre duo ou «couple», chambre individuelle.

■ Je verse un chèque d'arrhes de 35€ par jour de stage ou de formation

..... € à l'ordre de « l'école du Qi »

*Pour calculer le montant des
arrhes à verser pour votre
inscription, multiplier le nombre
de jour total par 35€*

Ce chèque d'arrhes implique mon acceptation des conditions générales de vente dont j'ai pris connaissance.

■ Comment nous avez vous connu ?

date et signature



Les jardins du Tao

Centre d'Arts Corporels et Énergétiques

L'école du Qi

Conditions générales

Le versement du chèque d'arrhes accompagnant une inscription implique l'acceptation de l'ensemble de nos conditions générales ci-dessous ainsi que les droits définis ici : «J'autorise l'école du Qi, les Jardins du Tao et les associations dont l'école du Qi est membre, à utiliser des photographies sur lesquelles je figure, prises pendant des stages, formations ou manifestations qu'elles organisent et ceci pour leurs communications et documents, internes ou externes et sur tous supports. Dans le cadre du Règlement Général sur la Protection des Données personnelles (RGPD) j'autorise l'école du Qi à posséder mes informations personnelles sur un fichier informatique permettant de me contacter et de gérer le suivi de l'enseignement reçu. Il est bien entendu que vous gardez toujours un droit de regard sur celles-ci et vous pouvez procéder à toute modification de vos données ou à leur suppression en nous contactant.»

Conditions générales pour les formations

L'inscription à une formation est effective à la réception du chèque d'arrhes, dans la limite des places disponibles. Le chèque est encaissé à réception. L'engagement est annuel, le solde de l'enseignement sera réglé, en 1 à 2 chèques, lors du 1er séminaire.
En cas de désistement en cours de formation la totalité du coût de l'enseignement de l'année en cours reste dû.
En cas d'annulation de votre part la demande devra être faite par écrit :
- Les demandes reçues plus de 2 mois avant le 1er séminaire donneront lieu au remboursement des arrhes versées minorées de 60€ de frais de dossiers.
- Pour les demandes reçues moins de 2 mois avant le 1er week-end les arrhes seront conservées en totalité.
En cas d'annulation de notre part, avant le 1er week-end, l'ensemble des sommes versées sera remboursé. Si l'annulation a lieu en cours de formation, le remboursement se fera au prorata des jours annulés, et ne donnera lieu à aucun dédommagement.
S'il est prévu à l'inscription, que vous soyez absent en cours d'année, le séminaire manqué pourra être remplacé dans des conditions qui sont définies au moment de l'inscription.

Conditions générales pour les stages

L'inscription à un stage est effective à la réception du chèque d'arrhes, dans la limite des places disponibles. L'encaissement du chèque tient lieu de confirmation, (une confirmation par mail est malgré tout envoyée). Le solde de l'enseignement et la pension sont à régler à l'arrivée.
En cas d'annulation écrite de votre part : plus de 2 mois avant le stage les arrhes seront remboursées, moins de 2 mois avant les arrhes seront reconduites pour un autre stage dans les 12 mois suivants, moins de 1 mois avant les arrhes seront conservées.
En cas d'annulation de notre part, l'ensemble des sommes versées sera remboursé sans autre forme de dédommagement.

Conditions générales pour l'hébergement et les repas

Les repas et l'hébergement sont réglés sur place à chaque séminaire.
Le tarif appliqué est le dernier mis en ligne sur www.lesjardinsdutao.com ou sur www.ecoleduqi.com
Les réservations et les choix d'hébergement se font au moment de l'inscription au séminaire concerné.
Le choix d'une chambre individuelle est possible en fonction des disponibilités. L'heure d'arrivée, la veille ou le matin du séminaire, doit être précisé au plus tard 5 jours avant le séminaire idem pour les repas.

**Tarif au 1^{er} juillet 2020
en pension complète
pour les stages
et formations de l'école du Qi.**

les repas (pt déj., midi & soir), les pauses et la nuitée
- en chambre à 3 – 70€
- en chambre duo ou « couple » – 74 €
- en chambre individuelle – 87 €

la taxe de séjour (par nuitée) – 0,80 €
- déduction d'une nuitée, du repas de la veille au soir et d'un petit déjeuner pour une arrivée le matin du 1er jour:
35€ en chambre à trois, 39€ en chambre duo, 52€ en chambre individuelle.
- déduction pour une arrivée après le repas de la veille au soir – 9€

Le jour d'arrivée doit être précisé au minimum 5 jours avant le début du stage.
Aucun repas n'est déduit de la pension complète hormis le repas de la veille au soir.

Le café est servi à la fin des repas.
Le vin n'est pas fourni.

Une literie complète (draps, couette...) est fournie. Le linge et le matériel de toilette ne sont pas fournis, en cas d'oubli il est possible de louer du linge de toilette : 5 € pour le séjour.

Le ménage est à votre charge pendant la durée du séjour.

Sont compris les éventuels transports depuis l'arrêt du car de Largentière.

Si nécessaire, pour les arrivées de stage ou de formation, nous pouvons aller vous chercher la veille au soir, à
- Montélimar : 35 € /personne /trajet
- Aubenas : 20 € /personne /trajet
de participation au frais de route.

Chassagnolles
07110 JOANNAS
04 75 88 32 63
qigong@ecoleduqi.com



www.lesjardinsdutao.com
www.ecoleduqi.com